

Une présentation s'impose.

Par **sarah**, le **11/05/2012** à **18:55**

Bonjour,

Comme vous pouvez le voir je suis nouvelle sur ce forum. N'étant qu'en classe de troisième et donc non pas étudiante en droit, je ne sais pas si cette inscription est autorisée. Plus tard, j'ai dans l'idée de devenir avocate. Je me pose pas mal de questions concernant et le "cursus" à suivre, je pense donc que vous saurez répondre à mes questions. J'aimerais aussi en apprendre plus sur cette profession.

Cordialement;
Sarah.[smile3]

Par **Drasko**, le **12/05/2012** à **11:39**

Bonjour Sarah,

Bienvenue dans ce forum ;)

On peut dire que c'est une vocation ;)

Tu as encore le temps d'y réfléchir et de constater que l'idée que tu te fais de ce métier est bien en accord avec la réalité.

Pour le moment, ton objectif est le Brevet; Ensuite, je te conseille d'intégrer une seconde générale, pour ensuite te spécialiser si possible dans les filières suivantes : S, ES.
Tout simplement, parce que ce sont ces filières qui réussissent le mieux en Droit ;)

ps : Il est tout à fait possible de réussir provenant d'une autre filière mais c'est simplement plus difficile. Pour ma part, je viens d'une filière technologique (comptabilité Gestion) et cela ne m'empêche pas de réussir !

pps : Bon courage pour le Brevet ;)

Victor

Par **Yn**, le **12/05/2012** à **12:22**

Salut, et bienvenue,

Le cursus classique pour être avocat est de passer le concours l'année du M1 (bac +4), concours que tu peux passer deux autres fois en cas d'échec.

Une fois admise, tu entres à l'école d'avocat pour deux ans. Beaucoup d'étudiants sont toutefois inscrits en M2 et effectuent leur M2 au titre d'un module de l'école d'avocat. Une fois le M2 en poche, tu entres à l'école puis à la sortie tu pars en stage.

Avocat est une profession très vaste, tu peux être avocate dans tous les domaines possibles du droit (droit des personnes, droit pénal, droit des affaires, droit du travail, etc.).

Il ne faut pas confondre l'avocat que tu vois à la télé, qui plaide dans les tribunaux, c'est à 99% du temps un avocat pénaliste, et ce genre d'affaire concerne une minorité des cas traités.

Contrairement à une idée largement répandue, la majorité des avocats ne passent pas leur temps dans les tribunaux, beaucoup n'y mettent même jamais les pieds.

Tu peux lire ce lien pour plus d'info : <http://www.juristudiant.com/forum/interview-de-me-anthony-bem-t15327.html>

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **gregor2**, le **13/05/2012 à 04:25**

Bonjour et bienvenue sur le forum, vous pouvez tout à fait vous inscrire il ne faut pas nécessairement être étudiant en droit professeur ou juriste pour s'inscrire.

Vous pouvez poster les questions que vous voulez je suis sûr qu'on aura des réponses, comme il est dit plus haut la voie classique est d'aller à l'université pour faire du droit puis passer le concours - d'autres voies existent, certains avocats n'ont jamais mis un pied dans une université (en passant par de grandes écoles - mais ce n'est pas la majorité je pense ... (sans connaître les chiffres exacts))

Continuer en S ou ES est le choix le plus judicieux je pense aussi - ensuite intégrer une fac de droit en Licence (L1) -

chaque défi en son temps, bonne chance pour le brevet ;)

ps : il faut aussi que je le dise, il est possible d'aller à l'université sans avoir le bac pour faire du droit, pour passer une capacité (en deux ans) qui permet par la suite d'aller en licence comme ceux qui ont le bac - mais je pense que passer le bac est plus judicieux ... plus de "portes" s'ouvrent pour pouvoir changer d'orientation au cas ou ...

(jean louis Debré, ancien président de l'assemblée nationale, juge au conseil constitutionnel n'a pas de baccalauréat, il a passé une capacité étant jeune pour ne faire que du droit)

bonne soirée à vous

Par **titoom**, le **13/05/2012** à **10:26**

Bonjour Sarah,

Si tu es sur d'aller en fac de droit, je te conseille vivement d'aller en ES.

Je viens d'un bac S et de nombreuses matières ne te serviront plus jamais, et il faut bien avouer qu'il y a de très fortes chances pour que tu sois bien plus intéressée par les sciences éco, l'histoire plutôt que par la physique chimie, l'SVT qui ne te resserviront pas.

De plus, la composante "langue" est plus importante en ES, ce qui n'est pas à négliger pour une futur avocate.

Enfin, essaye de rejoindre la filière européenne (si elle est présente dans ton futur lycée) afin de maximiser tes possibilités en langue ainsi que pour te retrouver dans une bonne classe (j'entends par là une classe avec un bon niveau).

Voilà pour mes conseils.

Je pense être plus ou moins objectif, ayant fait S et recommandant ES.

Ce choix est du à la volonté de poursuivre avec mes amis !

Ps: Je pense même qu'une L pour une élève sérieuse est bien plus profitable qu'une S pour un futur étudiant de fac de droit tant au niveau de la culture, que des exercices de rédaction (dissertation).

Par **BabyJane**, le **13/05/2012** à **11:31**

Bonjour Sarah bienvenue :)

On est jamais sûr de rien au collège hein^^... Moi je voulais faire médecin et finalement, j'ai tout fait sauf de la médecine^^

Mais enfin ... :) J'espère que tu t'accrocheras à ton rêve et que tu finiras bien avocate :)

Titoom et Gregson, je n'vois pas en quoi une S ou une ES serait plus profitable pour une fac de droit... De toute façon le Droit, Sarah, c'est pas quelque chose que tu vas étudier au lycée (sauf si tu fais une STG où tu en survoleras^^)

Dans tous les cas, pour aller en fac de droit, il te faut un bac :) ;) (mention très bien si possible :p)

Personnellement, j'ai un bac ES, et mise à part dans les matières du genre économie ou à la limite relations internationales et bien... ma filière n'apporte pas grand chose^^. Si peut être, comme on suivait bien l'actu, ça m'a aussi apporté en science politique... Mais après, je ne sais pas...

Ensuite, j'ai fait une fac de Lettre, j'ai eu mes 2 premières années avant de me tourner vers le droit, et ça par contre, ça m'a beaucoup apporté en culture / je fais quelque fois des parallèles avec des oeuvres littéraires

De toute façon au niveau des dissert, c'est pas la même méthode, c'est pas les mêmes

exercices et c'est pas le même contenu... Donc que tu fasse S, ES, L ou STG... bah tu devras travailler, y a pas vraiment de filière qui va te permettre d'avoir déjà une bonne base en Droit.

Ensuite, et bien ils t'ont pas mal expliqué le cursus là au dessus donc bon^^
Sache que tu as bien le temps de changer d'avis :). Mais bon courage pour ton brevet et accroche toi! :)

Par **Drasko**, le **13/05/2012** à **11:41**

Effectivement, il n'y a aucune filière à proprement dite qui est "faite" pour le droit.

Néanmoins, il apparaît clairement que le syllogisme scientifique étudié par les "S" se rapproche du syllogisme juridique. Je pense que c'est pour cela que les professeurs indiquent que ce sont eux qui réussissent le mieux.

Le problème des "L" c'est qu'en dépit qu'ils sont très doués niveau dissertation, ils ont souvent un problème avec le syllogisme juridique qui se rapprochant du syllogisme scientifique n'est a priori pas leurs forts.

Dans tous les cas de figure, le plus important c'est ta motivation et ta conviction de réussir couplé avec une bonne méthode de travail. Les résultats suivront

Par **BabyJane**, le **13/05/2012** à **11:48**

+1 Drasko :)

Les scientifiques appliquent les lois scientifiques :p

Le raisonnement scientifique est bien celui qui se rapproche le plus du raisonnement juridique
Bien qu'en science, l'interprétation ne soit pas aussi large qu'en droit^^ ...

Rooh ça me rappelle l'intro droit (le droit, une science ou un art?) :p

Sinon bah moi J'ai faim :)

a+ tard :D

Par **sarah**, le **13/05/2012** à **11:51**

Et bien merci à toutes et à tous pour vos réponses très rapides et très encourageantes à poursuivre dans cette voie !

Concernant les langues, je suis actuellement en section européenne Anglais, option que je compte poursuivre en lycée. Ma Lv2 (langue vivante2) est l'espagnol, mais je pense prendre une LV3 : italien dès l'année prochaine. Pour ma part je pense m'orienter vers une filière ES, j'ai peur en S, de ne pas supporter ni la physique-chimie/ ni la SVT, matières qui ne sont pas

mon fort ! Quoi qu'il en soit comme vous l'avez tous souligné, le brevet reste mon premier objectif actuel. D'ailleurs merci pour vos vœux.

Cordialement.
Sarah

Par **titoom**, le **13/05/2012** à **12:09**

[citation]Personnellement, j'ai un bac ES, et mise à part dans les matières du genre économie ou à la limite relations internationales et bien... ma filière n'apporte pas grand chose[^]. Si peut être, comme on suivait bien l'actu, ça m'a aussi apporté en science politique... Mais après, je ne sais pas... [/citation]

C'est déjà un plus en comparaison avec la physique chimie ou la SVT !

Après je suis d'accord avec vous, ça n'aura aucun réel changement significatif au niveau de tes notes.

Ces dernières dépendront d'une seule et unique variable: toi (bon ok, parfois la variable chargée de td entre en compte [smile4])

Par **Yn**, le **14/05/2012** à **10:24**

Bon point pour la filière européenne et l'anglais, surtout si tu peux continuer au lycée, avoir un bon, voire très bon, niveau d'anglais est indispensable si tu veux intégrer des M2 réputés.

Pour les filières S, L, ES, on s'en fout un peu : en L1, tout le monde part de zéro, personne ne connaît le droit.

Ce que j'ai constaté en L1 en fonction des filières : les scientifiques comprennent bien le raisonnement juridique (le fameux syllogisme), la rigueur de la démonstration est un gros plus pour les études de droit (construction de plan, parties qui se répondent, etc.). Les S. réussissent en général très bien, ils ne sont plus intelligents, mais je pense que le droit n'est pas leur orientation par défaut, ceux qui sont là sont donc motivés et ont généralement un projet un peu mûré.

Contrairement (encore) à une idée reçue, [s]le droit n'est pas une matière littéraire[/s], les dissertations et commentaires d'arrêt ne sont pas des romans : tu réalises une démonstration qui être claire et concise. Tous les termes juridiques ont une signification précise, il ne faut pas avoir peur de les répéter, il y a donc parfois beaucoup de redondances, redondances qui rebutent beaucoup les littéraires.

En résumé, un bon élève de S, ES, ou L sera un bon étudiant de L1 en fonction du boulot fourni et de la compréhension du raisonnement.

Le droit répond à un raisonnement logique qui est souvent basé sur la forme principe/exception. Le principe et l'exception répondent chacun à des critères d'application et

ont des effets propres, bref c'est un peu une arborescence.

Enfin, halte aux idées reçues : le droit ce n'est pas apprendre bêtement des textes juridiques. Ce n'est que l'étape préalable, tout le monde est capable de le faire, par contre il faut savoir raisonner avec tes connaissances.